

PACK1

Ecrits et Oraux

Formation de 83h

POSSIBILITE 1 :

- **Soit un virement bancaire unique** de 1580€
(téléchargez le [RIB de l'ISFEC Île-de-France : ICI](#)
et dans le libellé du virement, indiquez :
NOM-Prénom-Prépa conc. ext.1D_M)*

POSSIBILITE 2 :

- **Soit une demande de mise en place de 3 prélèvements automatiques**
 - 1er prélèvement de 580€, qui sera débité le 01/10/2025
 - 2nd prélèvement de 500€, qui sera débité le 01/11/2025
 - 3ème prélèvement de 500€, qui sera débité le 01/12/2025
(complétez le mandat de prélèvement ci-dessous :
[MANDAT SEPA à télécharger](#))

POSSIBILITE 3 :

- **Soit un chèque bancaire unique** de 1580€,
à l'ordre de ISFEC Île-de-France,
qui sera débité le 01/10/2025 (précisez au dos du
chèque votre NOM, Prénom + Prépa conc. ext.1D_M)

Les chèques sont à envoyer à :

ISFEC Île-de-France
à l'attention de Mme VANGAEVEREN
39 rue Notre-Dame des Champs - 75006 Paris.

Le paiement des frais pédagogiques vous assurera de la réservation de votre place à la formation.

PACK2

Uniquement écrits

Formation de 39h

POSSIBILITE 1 :

- **Soit un virement bancaire unique** de 900€
(téléchargez le [RIB de l'ISFEC Île-de-France : ICI](#)
et dans le libellé du virement, indiquez :
NOM-Prénom-Prépa conc. ext.1D_M)*

POSSIBILITE 2 :

- **Soit une demande de mise en place de 3 prélèvements automatiques**
 - 1er prélèvement de 300€, qui sera débité le 01/10/2025
 - 2nd prélèvement de 300€, qui sera débité le 01/11/2025
 - 3ème prélèvement de 300€, qui sera débité le 01/12/2025
(complétez le mandat de prélèvement ci-dessous :
[MANDAT SEPA à télécharger](#))

POSSIBILITE 3 :

- **Soit un chèque bancaire unique** de 900€,
à l'ordre de ISFEC Île-de-France,
qui sera débité le 01/10/2025 (précisez au dos du
chèque votre NOM, Prénom + Prépa conc. ext.1D_M)

PACK3

Uniquement oraux

Formation de 44h

POSSIBILITE 1 :

- **Soit un virement bancaire unique** de 900€
(téléchargez le [RIB de l'ISFEC Île-de-France : ICI](#)
et dans le libellé du virement, indiquez :
NOM-Prénom-Prépa conc. ext.1D_M)*

POSSIBILITE 2 :

- **Soit une demande de mise en place de 2 prélèvements automatiques**
 - 1er prélèvement de 300€, qui sera débité le 01/10/2025
 - 2nd prélèvement de 300€, qui sera débité le 01/11/2025
 - 3ème prélèvement de 300€, qui sera débité le 01/12/2025
(complétez le mandat de prélèvement ci-dessous :
[MANDAT SEPA à télécharger](#))

POSSIBILITE 3 :

- **Soit un chèque bancaire unique** de 900€,
à l'ordre de ISFEC Île-de-France,
qui sera débité le 01/10/2025 (précisez au dos du
chèque votre NOM, Prénom + Prépa conc. ext.1D_M)